

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session HIVER 2021

POL4422-30
LE SYSTÈME INTERNATIONAL CONTEMPORAIN
Mercredi 9 H 30 à 12 H 30 – **COURS EN LIGNE**

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Local: En ligne

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif du cours

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours POL 1400. Étude des grandes transformations du système international. Contenu et conséquences de la mondialisation.

Objectif du cours

Ce cours aborde les problèmes, enjeux et défis reliés tant à l'évolution qu'à la nature du 'système' international aujourd'hui. Le cours entend parvenir à une conceptualisation/articulation du système international au 21^{ème} siècle à un moment de grandes mutations internationales au niveau des paramètres et sources de la puissance. Les mutations et contours de l'ordre mondial y sont appréhendés à un moment de grande effervescence et de profondes incertitudes au sujet de l'orientation du système et de sa trajectoire future.

La session académique à laquelle vous êtes conviés vise à soulever, et débattre, de la configuration du système mondial actuel ainsi que des modes et niveaux d'interactions entre les acteurs qui interviennent dans la politique internationale. Le cours abordera les multiples trajectoires du système international/mondial ainsi que les paramètres sur lesquels repose l'ordre international. La structure de production, de reproduction et de maintien tant du système que de l'ordre qui le caractérise sera étudiée à la lumière de ses dimensions économique, social, politique et juridique. Nous examinerons également les facteurs et processus qui conduisent à la reconfiguration

des rapports de force sur l'échiquier international ainsi que les problèmes et enjeux relatifs à la gouvernance du système.

Peut-on parler d'un système international cohérent, ayant une logique propre ? Quels sont les dynamiques, paramètres, forces profondes et lignes de fond du système international au 21^{ème} siècle ? Dans quelle mesure, et pourquoi, la configuration du système actuel est-elle différente des autres qui l'ont précédée ? Le système international actuel est-il en mutation/transformation ou s'agit-il de continuité/permanence ? Quelles sont les traits caractéristiques de l'ordre global aujourd'hui ? Ces questions nous interpellent lors de cette session. Nous tâcherons d'y apporter un éclairage approprié.

Il s'agit d'un cours axé à la fois sur les présentations magistrales ainsi que sur des débats approfondis. Votre participation soutenue est requise lors des différentes séances programmées.

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci est recommandé pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

En raison de la pandémie de COVID-19, le cours se déroulera entièrement à distance. Les modalités et dispositions y relatives seront communiquées ultérieurement.

Objectifs d'apprentissage et résultats attendus

À la fin du cours, et après avoir effectué l'essentiel des lectures et activités suggérées, vous devriez être en mesure de :

- Définir le concept de système international
- Définir le concept d'ordre international
- Conceptualiser et articuler le système international au 21^{ème} siècle
- Explorer les approches et perspectives du système international
- Identifier les mutations internationales au niveau des paramètres et sources de la puissance
- Saisir l'évolution historique des systèmes internationaux
- Appréhender les dynamiques, paramètres, forces profondes et lignes de fond du système international au 21^{ème} siècle
- Saisir les mutations et contours de l'ordre global
- Repérer les modes et niveaux d'interactions entre les acteurs qui interviennent dans la politique internationale
- Repérer les facteurs et processus qui conduisent à la reconfiguration des rapports de force sur l'échiquier international
- Comprendre les tenants et les aboutissants de l'ordre international libéral
- Donner un sens à la crise de l'ordre international libéral

- Identifier et analyser les problèmes et enjeux relatifs à la gouvernance du système international
- Appréhender les transformations, mutations et trajectoires futures du système international globalisé

Modalités exceptionnelles de livraison du cours

En raison de la situation particulière associée à la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il n'y aura pas de séances magistrales en salle de classe. Cela signifie que vous ne serez pas présents.es dans la salle de classe. L'enseignement et l'apprentissage se feront à distance et de façon synchrone et asynchrone, facilité par les outils technologiques mis à votre disposition.

MOODLE est la principale plateforme qui sera utilisée dans le cadre de ce cours. Vous y trouverez toutes les ressources pédagogiques nécessaires et prévues pour votre apprentissage, y compris le plan du cours, les powerpoints et lectures hebdomadaires, les instructions pour la réalisation des travaux et autres exigences relatives à l'évaluation. Les séances seront enregistrées et mises à votre disposition sur Moodle par le biais du logiciel d'enregistrement Panopto. Il vous sera possible de consulter ces enregistrements à votre guise et à votre rythme. Toutefois il est formellement interdit de les diffuser et reproduire, (partiellement ou entièrement) sous quelque forme, dans quel que soit le contexte et sur toute autre plateforme que ce soit.

La section Forum de discussion du site Moodle du cours servira de lieu d'interactions et d'échanges entre participants et participantes autour de certaines questions que soulèvent les lectures obligatoires, les powerpoints, les travaux à réaliser et toutes autres questions d'intérêts relatives au déroulement de la session

ZOOM, plateforme de vidéoconférence, sera notre outil de rencontre virtuelle et tiendra lieu d'espace de socialisation. À travers cette plateforme, il vous sera possible d'approfondir d'autres aspects de la matière, de poser vos questions en direct et de faire part de l'état d'avancement de votre compréhension par rapport à la matière enseignée.

Dans le cadre de ce cours, il est prévu une rencontre Zoom chaque semaine, soit le mardi, selon les modalités qui seront fixées dès la première semaine de cours.

Mode d'évaluation

- a. Deux travaux d'étape : $2 \times 15 = 30\%$
- b. Note de synthèse (35%)
- c. Travail de synthèse (35 %)

A. Travaux d'étape

Vous devez rédiger 2 travaux d'étape de **quatre à cinq pages** chacun. Le travail d'étape est un essai qui consiste à répondre à une question se rapportant à une étape du processus d'apprentissage de la matière du cours

Le travail d'étape doit être remis aux dates prévues à cet effet :

Travail d'étape I : 24 février

L'analyse systémiques est-elle pertinente et utile à la compréhension de la politique internationale aujourd'hui?

Travail d'étape II : 24 mars

**Dans quelle mesure peut-on parler de « crise de l'ordre international libéral » ?
Présentez la nature de ce débat et l'état de vos réflexions sur les possibilités d'un nouvel ordre international post-libéral.**

Chaque travail d'étape compte pour **15 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **30 points**. Ceci doit être remis en classe au tout début de la séance fixée. Pas d'envoi de travail par courriel. Si, pour une raison quelconque, vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique le jour même.

Le travail d'étape doit être écrit dans un texte continu, contenir au **maximum 4-5 pages** (2000-2500 mots, excluant la bibliographie), en simple interligne, et exprimer une prise de position autonome sur la question en débat. La démarche recommandée est la suivante :

1. Une introduction suivie de la position défendue
1. Un bref développement dans lequel vous apportez des arguments au soutien de votre position.
2. Une conclusion dans laquelle vous montrez le lien existant entre la position défendue (thèse) et les arguments présentés, le tout suivi de quelques réflexions et appréciations finales.

Critères d'évaluation de chaque travail d'étape :

Introduction : 4 points

Argumentaire : 5 points

Conclusion : 5 points

Présentation générale (page de couverture, forme et qualité du travail dans son ensemble) : 1 point

B. Travail de synthèse

Veillez choisir l'une (1) des deux questions suivantes :

1. Dans son article intitulé « Les nouvelles dynamiques de la finance internationale : un rééquilibrage par les pays émergents ? », Jacques de Larosilière, ancien président du Fonds monétaire international écrit : « Les pays en développement prennent une part croissante dans l'économie et la finance mondiales. Le système monétaire international devrait donc s'adapter à cette nouvelle donne et au caractère multipolaire du monde actuel » (*Politique étrangère* 2 : 2008, p. 426). Selon vous, une plus grande intégration des puissances émergentes dans les sphères de prise de décision internationales est-elle susceptible de rendre le système international plus stable et équilibré? Discutez et commentez.
2. Dans une réflexion intitulée « L'ONU survivra-t-elle en 2034? » *Politique étrangère*, 4/2006 (hiver), Lakhdar Brahimi, ancien conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU, écrit : « Les relations internationales sont et continueront à être fortement influencées par les grandes puissances : les Nations unies évolueront donc d'abord dans les voies sur lesquelles s'accorderont les grandes puissances ». Discutez et commentez cette assertion à la lumière de certains dossiers brûlants de la politique internationale d'aujourd'hui.

Ce travail de **4000 mots (8 pages en simple interligne, excluant la bibliographie)** doit contenir les 4 sections suivantes :

- 1) Un résumé introductif contenant l'objectif du travail, la position défendue et les principaux points explorés (1 page, 5 POINTS)
- 2) Un état de la situation : l'ensemble des problèmes et enjeux que soulève la question en débat. Tour d'horizon de la littérature à ce sujet. (3 pages max, 15 points)
- 3) Présentation et illustration de la position défendue (3 pages max, 10 points)
- 4) Conclusion (1 page, 4 points)
- 5) Bibliographie (1 point)

À remettre le 7 avril

C. Travail de session (35%)

Analyse d'une question (un enjeu ou une situation) internationale en faisant ressortir son impact, réel ou potentiel, sur la **configuration des rapports de forces** dans le système international au 21^{ème} siècle.

Faites le choix de l'un (1) de ses 5 thèmes pour rédiger votre travail de session.

- **Enjeux de la course vers l'hégémonie au 21^{ème} siècle : Coopération, conflit, affrontement**
- **Fragmentation et incertitudes en Europe : le BREXIT, l'avenir de l'Union européenne et de la coopération intereuropéenne**
- **Le changement climatique et l'avenir du monde : Enjeux, défis et perspectives**
- **La nouvelle donne technologique globale : Enjeux, problèmes et conséquences pour le système international**
- **La situation de crise pandémique globale et le système international: Coopération, conflit, risque d'implosion**

Le but de ce travail est de tester votre emprise sur une thématique reliée à la politique internationale, votre capacité à soulever des questions pertinentes et à **articuler un point de vue autonome**. Ce travail s'effectue en deux temps :

L'étudiant-e devra identifier les enjeux fondamentaux, soulever des questions et défis pertinents pour le système international et l'ordre mondial et, dans la mesure du possible, indiquer la manière dont le problème étudié est traité dans la littérature à ce sujet. À cette fin, il est recommandé de discuter de votre sujet de travail avec le professeur pour une orientation dès le début de la session.

L'évaluation tiendra compte de la manière dont vous mettez à profit les éléments appris dans le cadre du cours. Les points suivants seront également retenus: l'originalité, la clarté ainsi que la cohérence des arguments présentés et défendus dans votre texte. Vous devez également faire usage de citations par le biais de notes de renvoi en bas de page, et inclure une bibliographie à la toute fin de votre texte.

Le travail final doit contenir au **maximum 4000 mots ou 8 pages en simple interligne, excluant la bibliographie**.

Date limite de remise : **21 avril 2020**

Récapitulation

Les dates importantes :

Travail d'étape I : 24 février 2021

Travail d'étape II : 24 mars 2021

Travail de synthèse : 7 avril 2021

Travail de session : 21 avril 2020

Manuels pédagogiques

Ouvrage de référence:

Barry Buzan et Richard Little *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, 472p.
(Recommandé)

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Les étudiants sont invités à se le procurer. Il est fortement recommandé de suivre l'évolution de l'actualité internationale, à travers les journaux, les revues savantes et les ouvrages académiques récents. Les étudiants.es devront également approfondir les questions et dossiers internationaux importants en s'adonnant à des activités de recherche constantes et incessantes.

PLAN DU COURS

MODULE I - Le système international : approches et concepts de base

1. 1 20 janvier

Introduction générale - Présentation et organisation du cours et de la session

1. 2 27 janvier - Le concept de système et l'analyse des relations internationales

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Barry Buzan et Richard Little “The Idea of ‘International System’: Theory Meets History” *International Political Science Review* (1994), Vol. 15, No. 3, 231-255

Lectures complémentaires

Ewan Harrison “Waltz, Kant and systemic approaches to international relations”. *Review of International Studies*, Vol 28, No 1, p 143-162, 2002.

1. 3 3 février – Appréhender le système international: courants dominants

Barry Buzan et Richard Little « Competing Conceptions of the International System » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. (472p).

Michael Mastanduno, “A realist view: Three images of the coming international order” in T. V. Paul et John A. Hall (ed.) *International Order and the Future of World Politics*, Cambridge University Press, 1999, p. 19-40

Raymond Aron « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales? » *Revue française de science politique*, N°5, 1967. pp. 837-861

Alex MacLeod, “Le néo-réalisme” in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 61-88

1. 4 10 février – Appréhender le système international : courants critiques

Amitav Acharya “Global International Relations (IR) and Regional Worlds: A New Agenda for International Studies”, *International Studies Quarterly* (2014) 58, 647–659

Barry Buzan et Richard Little « Competing Conceptions of the International System » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. (472p).

Dario Battistella « Le projet constructiviste » in *Théories des Relations Internationales*, Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 283-317.

Dan O'Meara « La théorie marxiste et l'analyse des conflits et des relations de pouvoir mondiaux » in *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, sous la direction de Alex MacLeod et Dan O'Meara, Athena, 2007, p. 133-158.

Lecture complémentaire

Michel Beaud, « Le système national/mondial hiérarchisé », dans M. Beaud, *Système national-mondial hiérarchisé : une nouvelle lecture du capitalisme mondial*, Paris, La Découverte, 1987, p. 45-59.

1. 5 24 février - Les systèmes internationaux dans l'histoire : Des systèmes pré-westphaliens au système westphalien

Barry Buzan et Richard Little « The Transition from Pre-International to International Systems » in *International Systems in World History. Remaking the Study of International Relations*, Oxford University Press, 2000, p. 135-162.

Delphine Allès, Frédéric Ramel, Pierre Grossier, « Des systèmes connectés, à la diffusion du modèle interétatique » in *Les Relations Internationales*, Armand Colin, 2018, Chapitre I, p. 23-39

Adam Watson « Sumer: The Original States System » in *The Evolution of International Society*, Routledge, 1992, p. 24-32.

Remise du travail d'étape I : 24 février

3 mars – Semaine de relâche

MODULE II - La structuration du système international: Ordre, normes, gouvernance

2.1 10 mars - Ordre international

Dario Battistella, « L'ordre international. Portée théorique et conséquences

pratiques d'une notion réaliste », *Revue internationale et stratégique*, Vol 2, No 54, 2004, p. 89-98.

Gilles Bertrand « Ordre international, ordre mondial, ordre global » *Revue internationale et stratégique*, Vol 54, No 2, 2004, p. 99-107.

Joseph S. Jr. Nye, « Will the Liberal Order Survive? The History of an Idea », 96 *Foreign Affairs* (2017), p. 10-16

Lectures complémentaires

Philippe Moreau Desfarges « Brève histoire des ordres mondiaux » in *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2003, p. 33-65.

Henry Kissinger, *L'ordre du monde*, Fayard, 2016, 400p

2.2 17 mars - L'ordre international libéral : historique, institutions, contestations, résistances, agonie

Laurent Rucker « La contestation de l'ordre international : les États révolutionnaires », *Revue internationale et stratégique* 2004, Vol 2, N° 54, p. 109-118.

Amitav Acharya « After Liberal Hegemony: The Advent of a Multiplex World Order » *Ethics & International Affairs*, Vol 31, No 3, (2017), p. 271-285.

Drew Cottle, Angela Keys, Thomas Costigan, “Contemporary Challenges to the U.S.-led Liberal International Order from the United States and the Rising Powers of Russia and China”, *Rising Powers Quarterly*, Volume 4, Issue 1, 2019, pp. 57-75

Lectures complémentaires

Jeff D. Colgan “Three Visions of International Order” *The Washington Quarterly*, 42:2 pp. 85–98, été 2019.

G. John Ikenberry « Why the Liberal World Order Will Survive » *Ethics & International Affairs*, 32, no. 1 (2018), pp. 17-29.

Steve Chan, “Chinese Perspectives on World Order,” ch. 10 in T. V. Paul et John A. Hall (ed.) *International Order and the Future of World Politics*, Cambridge University Press, 1999, p. 197-212

Deepa M. Ollapally « India and the International Order: Accommodation and Adjustment » *Ethics & International Affairs*, 32, no. 1 (2018), pp. 61-74.

2.3 24 mars – Normes et valeurs systémiques : continuité, transformations et ruptures

Amitav Acharya, « 'Idea-shift': how ideas from the rest are reshaping global Order », *Third World Quarterly*, 2016, Vol. 37, No. 7, 1156–1170

Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée », *Critique internationale*, 2012, Vol 1 N° 54, p. 145-168

Adekeye Adebajo (2016) « The revolt against the West: intervention and sovereignty », *Third World Quarterly*, 37:7, 1187-1202

A. O. Enabulele (2010) Humanitarian intervention and territorial sovereignty: the dilemma of two strange bedfellows, *The International Journal of Human Rights*, 14:3, 407-424

Lectures complémentaires

Pélopidas Benoît, « La prolifération est-elle inéluctable ? », *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol 3, N°79, p. 131-136

Alex G. Bellamy *Responsibility to Protect: The Global Efforts to End Mass Atrocities*, chapitre 1 "Sovereignty and Human Rights", Cambridge, Polity Press, 2009, p. 8-34

Remise du travail d'étape II : 24 mars 2021

2.4 31 mars - Formes et modèles de gouvernance du système international

Yves Tiberghien, « La Chine face au grand jeu du G20 et de la gouvernance mondiale », *Revue internationale de politique comparée*, 2011, Vol 18, No 3, p. 95-121.

Karoline Postel-Vinay, « Le G-20 dans la constellation des G » in *Le G20, Laboratoire d'un monde émergent*, Paris, Sciences Po, 2011, p. 21-57 (Texte disponible à la réserve de la bibliothèque de science politique et de droit)

Prantl Jochen, « Les mutations de la gouvernance mondiale : pays émergents et groupes « G », *Critique internationale*, 2012, Vol 3, N° 56, p. 39-56.

Lectures complémentaires

Thomas G. Weiss “Rising Powers, Global Governance, and the United Nations”
Rising Powers Quarterly Volume 1, Issue 2, 2016, p. 7-19

Ian Bremmer et Nouriel Roubini « A G-Zero World: The New Economic Club Will Produce Conflict, Not Cooperation » *Foreign Affairs*, Vol. 90, No. 2 (March/April 2011), pp. 2-7

MODULE III - Le système international contemporain : transformations, mutations et trajectoires futures

3.1 7 avril - Changement et/ou continuité systémique

Michael Brecher, « Système et crise en politique internationale » in Baghat Korany (dir.) *Analyse des relations internationales. Approches, concepts et données*, Gaetan Morin, Montréal, 1987, p. 74-106.

Thomas G. Weiss et Sam Daws “World Politics: Continuity and Change since 1945” in *The Oxford Handbook of the United Nations*, Oxford University Press, 2007, p. 3-38.

Lectures complémentaires

Holsti K. (2016) “The Problem of Change in International Relations Theory”. In *Kalevi Holsti: A Pioneer in International Relations Theory, Foreign Policy Analysis, History of International Order, and Security Studies*.

James N. Rosenau « Governance, order, and change in world politics » in James N. Rosenau et Ernest Oto-Czempiel (ed.) *Governance without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge University Press, 1992, pp. 1-29. (Texte disponible à la réserve de la bibliothèque de science politique et de droit)

Remise du travail de synthèse : 7 avril 2021

2.3 14 avril - Hégémonie et leadership : fin de règne et mutations

Golub Philip, « La fin de la Pax Americana ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, Vol 4, N° 72, p. 141-150.

Kenneth Waltz, “The United States: Alone in the World” in I. William Zartman (ed.), *Imbalance of Power: US Hegemony and International Order*, chapitre 2, Lynne Rienner Publishers, London, 2009, pp.27-36.

Stephen G. Brooks et William C. Wohlforth « The Rise and Fall of the Great Powers in the Twenty-first Century: China's Rise and the Fate of America's Global Position » *International Security*, Vol. 40, No. 3, 2015, p. 7–53.

Lecture complémentaire

Nan Tian, Aude Fleurant, Alexandra Kuimova, Pieter D. Wezeman and Siemon T. Wezeman *Trends in World Military Expenditure, 2018*, SIPRI Fact Sheet, April 2019 <https://www.sipri.org/publications/2019/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2018>

2.4 21 avril – Les rivalités de puissance du futur : enjeux, acteurs et processus

Suisheng Zhao “China as a Rising Power Versus the US-led World Order” *Rising Powers Quarterly* Volume 1, Issue 1, 2016, 13-21

Thomas G. Weiss “Rising Powers, Global Governance, and the United Nations” *Rising Powers Quarterly* Volume 1, Issue 2, 2016, p. 7-19

Julien Nocetti, “Intelligence artificielle et politique internationale: les impacts d'une rupture technologique”, *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2019

5G : une guerre froide sino-américaine - Le Dessous des cartes | ARTE
<https://www.youtube.com/watch?v=z9v5THqnKCg>

Lectures complémentaires

Alberto Hoyos Varela, Rafael Gustavo Miranda Delgado “The BRICS in the Contemporary Global Order: Objectives, Capabilities, and Limitations”, *Journal Ilmu Pemerintahan*, 9 (2), October 2019, p. 89-106.

Christophe Jaffrelot « L'Inde, puissance émergente, jusqu'où ? » in Christophe Jaffrelot (dir.) *L'enjeu mondial : les pays émergents*, Presses des sciences po, Paris, 2008, p. 91-104.

3.4 21 avril –

Remise du travail de session : 21 avril 2020



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;

- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.